

PLAN PARTIEL D'AFFECTION

CONCERNANT LES PARCELLES COMPRISES ENTRE L'AVENUE DE BETHUSY, LE PASSAGE VINCENT-PERDONNET ET LES PARCELLES N° 10533, 10534 ET 10473

LEGENDE

- Périmètre du plan partiel d'affectation
- Limite des constructions existante
- Nouvelle limite des constructions
- - - Nouvelle limite secondaire des constructions
- Limite radiée des constructions
- ▨ Bâtiment existant
- ▨ Construction basse existante
- A Bâtiment A
- C Bâtiments nouveaux
- ▨ Constructions basses nouvelles
- Zone de verdure
- Cours et zones de circulation
- ◊ Cote d'altitude maximale des constructions
- II Degré de sensibilité selon l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit du 15 décembre 1986 (OPB)
- ▲▲▲ Limite des degrés de sensibilité selon OPB
- Emprise Métro en construction



Mai 2006

PLAN PARTIEL D'AFFECTION

CONCERNANT LES PARCELLES COMPRISES ENTRE L'AVENUE DE BETHUSY, LE PASSAGE VINCENT-PERDONNET ET LES PARCELLES N° 10533, 10534 ET 10473

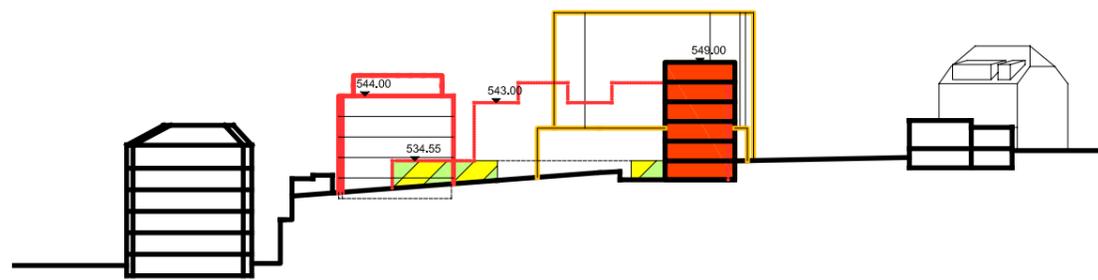
Modifications proposées au conseil communal, avril 2006

LEGENDE

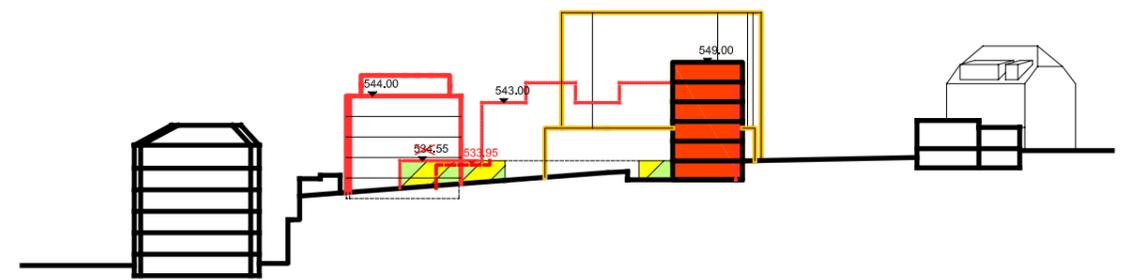
- Périmètre du plan partiel d'affectation
- Limite des constructions existante
- Nouvelle limite des constructions
- - - Nouvelle limite secondaire des constructions
- Limite radiée des constructions
- ▨ Bâtiment existant
- ▨ Construction basse existante
- A Bâtiment A
- C Bâtiments nouveaux
- ▨ Constructions basses nouvelles
- Zone de verdure
- Cours et zones de circulation
- ◊ Cote d'altitude maximale des constructions
- II Degré de sensibilité selon l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit du 15 décembre 1986 (OPB)
- ▲▲▲ Limite des degrés de sensibilité selon OPB
- Emprise Métro en construction
- Zone de verdure (modification apportée par le conseil communal le ...)
- Constructions basses nouvelles (modification apportée par le conseil communal le ...)
- ◊ Cote d'altitude maximale des constructions (modification apportée par le conseil communal le ...)



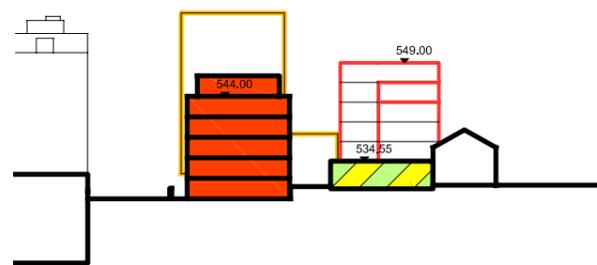
Mai 2006



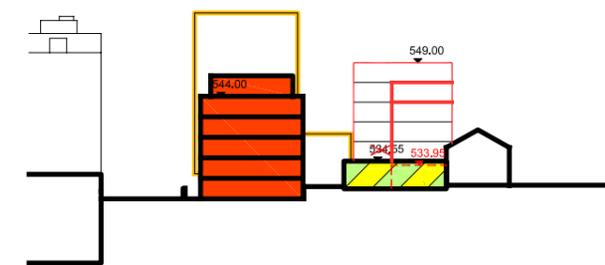
COUPE A-A.



COUPE A-A.



COUPE B-B.



COUPE B-B.